

Conseil de Ville du 25 septembre 2025

INTERPELLATION

Quelle stratégie pour les services cantonaux à Porrentruy ?

Les services cantonaux au sein de la commune revêtent une importance primordiale. Ils apportent en effet de nombreux emplois, mais également une position forte au niveau cantonal et leur présence impacte ainsi l'attractivité de notre ville.

Cette interpellation fait écho au postulat « Services administratifs fédéraux, cantonaux et communaux à Porrentruy » de notre groupe déposé le 27 septembre 2018. Cette intervention relevait notamment la problématique de la prison inadaptée aux exigences en matière de détention et du Ministère public dans des locaux pas toujours adaptés.

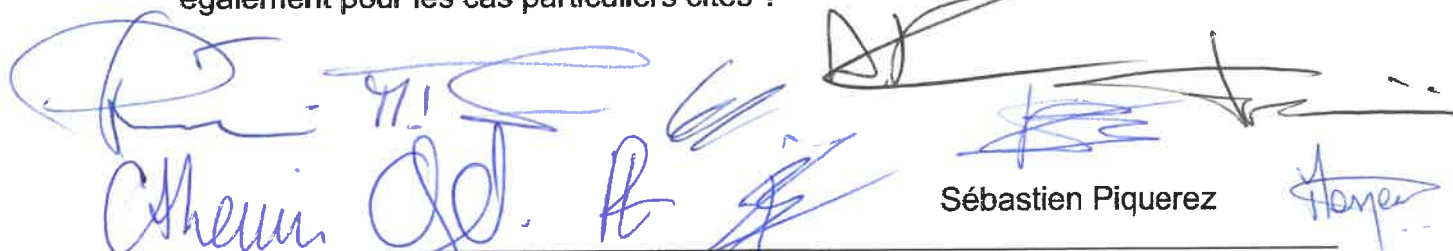
Force est de constater que les inquiétudes pour la prison étaient fondées. La fermeture prochaine de la prison et le déplacement de cette dernière à Moutier (provisoire semble-t-il) entraînent inmanquablement des interrogations sur l'emplacement futur du Ministère public.

De plus, l'arrivée de Moutier, que nous saluons, va sans aucun doute rebattre les cartes de la répartition géographique des services cantonaux. Quels services seront relocalisés en terres prévôtoises ? Est-ce que des services cantonaux situés actuellement à Porrentruy seront concernés ?

En outre, la décision d'allonger la durée de la maturité gymnasiale de 3 à 4 ans va fortement augmenter le nombre de lycéens. Est-ce que le bâtiment actuel pourra être adapté en conséquence afin d'accueillir les classes supplémentaires ?

Comme évoqué en préambule, la présence des services cantonaux à Porrentruy est primordiale pour son attractivité, et les différents constats relevés nous amènent à nous poser les questions suivantes :

- Quelle est la stratégie globale vis-à-vis des services cantonaux à Porrentruy ?
- Quelle est la position du conseil communal concernant les cas particuliers évoqués ?
- Quels contacts ou démarches ont déjà été entrepris de manière globale mais également pour les cas particuliers cités ?



Sébastien Piquerez